

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
97 · Janvier 2020
AZB 3001 Berne



Discriminations

Suite à l'initiative parlementaire de Mathias Reynard, conseiller national (VS), la population suisse est amenée à se prononcer, le 9 février prochain, sur une meilleure protection des personnes gay, lesbiennes et bisexuelles. En étendant la norme pénale contre la discrimination raciale, ce projet de loi doit permettre de lutter enfin plus efficacement contre l'homophobie en Suisse. Pages 4 et 5

LOGEMENT

L'initiative populaire, lancée par l'ASLOCA et soutenue par le Parti socialiste, vise à augmenter le nombre de logements à loyers abordables en Suisse et à contrer la spéculation immobilière. Le point sur cet objet de votation avec Christian Dandrès, conseiller national (GE). Page 6

JURA

Reconquérir un second siège socialiste au Gouvernement jurassien le 9 février prochain ? C'est chose possible et la mission confiée à Rosalie Beuret, députée et conseillère municipale à Porrentruy. Interview croisée entre Rosalie Beuret et Élisabeth Baume-Schneider. Page 7

L'IMAGE DU MOIS



« NOUS ALLONS BIEN SI LES AUTRES VONT BIEN »

Par 186 voix, l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) a désigné notre camarade Simonetta Sommaruga au poste de présidente de la Confédération pour l'année 2020. Après 2015, c'est la seconde fois qu'elle accède à cette fonction depuis son élection au Conseil fédéral en 2010. Dans la traditionnelle allocution du Nouvel An, elle souhaite une année 2020 « tournée vers les autres ». Filmée depuis sa boulangerie, la cinquième femme élue à la Présidence de la Confédération a également fait l'éloge du « local » et des rapports humains et chaleureux. Plein succès à notre camarade pour cette année présidentielle.

L'allocution complète peut être visionnée sur la chaîne YouTube du Conseil fédéral suisse.

LE SORT DE L'UE EST AUSSI LE NÔTRE ! CONFÉRENCE PUBLIQUE SUR L'UNION EUROPÉENNE SAMEDI 14 MARS 2020, 10 H 15 – 15 H 15 À L'HÔTEL BERN, BERNE

Présentations :

- **L'UE est-elle néolibérale ?**
Charles Wyplosz (français), professeur IHEID, Genève
- **Die EU als Schutzschirm des Nationalstaates (L'UE en tant que bouclier protecteur de l'État-nation)**
Aleida Assmann (allemand), em. Prof. Konstanz
- **La démocratie n'est-elle possible que dans le cadre de l'État-nation ?**
Wilhelm Lehmann (français et allemand), conseiller PE, Bruxelles, et IUE, Florence

Tables rondes : avec François Cherix (Co-Président NOMES), Hans-Jürg Fehr (ancien Conseiller national), Gret Haller (ancienne présidente du Conseil national), Markus Notter (ancien conseiller d'État), Jon Pult (Conseiller national) et Norbert Riedel (ambassadeur d'Allemagne en Suisse).

Programme et inscription : www.sp-ps-section.eu

Organisation : la section « UE » du PS, ouverte aux membres de tous les cantons.
La section soutient sans réserve l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne.
Adhésion à la section : www.sp-ps-section.eu/mitgliedschaft-adhesion/



La bonne résolution ...

Le militantisme fait partie intégrante de l'ADN du Parti socialiste. Rares sont les partis ou mouvements qui peuvent assumer de front des élections fédérales, une initiative populaire fédérale sur l'allègement des primes et un référendum contre des cadeaux fiscaux généreusement octroyés par la droite aux familles les plus aisées de notre pays.

Le PS peut le faire, tout en continuant à s'engager dans les institutions à tous les niveaux de l'État, tout en menant des campagnes de votations.

Cette force de frappe n'est possible que grâce à l'engagement de nos quelque 33 000 membres et de nos sympathisant-e-s. Qu'il s'agisse des militant-e-s dans la rue, jusqu'aux élu-e-s fédéraux, en passant par les camarades gérant des sections ou des élu-e-s locaux, nous nous engageons, au quotidien, pour défendre et porter haut les valeurs du socialisme.

Mais comme le dit si bien l'adage, « plus on est de fous » ... plus nous serons efficaces et crédibles dans nos propositions.

Je ne suis guère fan des résolutions de la nouvelle année, souvent bien vite oubliées, dès que la fin du mois de janvier pointe son nez. Cependant, il en est une qui pourrait être plus facile à tenir que les séances initialement hebdomadaires au fitness, tout en ouvrant la voie à plus de justice sociale, d'égalité et de solidarité en Suisse : chaque camarade pourrait prendre la résolution de faire adhérer une personne en 2020.

Le PS n'a pas de milliardaires qui financent ses campagnes et refusent l'argent des personnes morales, afin de garder l'indépendance politique qui a toujours été la sienne. Le financement de notre parti et de nos campagnes dépend donc essentiellement des cotisations de ses membres et des rétrocessions de nos élu-e-s.

Voilà donc une très bonne résolution 2020 qui pourrait faire exception et être tenue ...

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef

60 000 signatures : merci !



Michael Sorg, co-secrétaire général

Les conditions de départ du référendum «NON aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées» n'étaient pas des plus favorables : il devait être lancé le 8 octobre, en plein milieu de la phase finale de la campagne pour les élections fédérales, avec une phase de préparation plus que réduite d'une petite semaine, et une période de récolte des signatures dans les mois froids de novembre et décembre, mois durant lesquels les gens ont plus l'esprit occupé par leurs propres cadeaux que ceux octroyés aux riches. Le délai de récolte était extrêmement court car toutes les signatures devaient être rassemblées d'ici mi-décembre, les fêtes empêchant ensuite de récolter et valider les signatures. De plus, la population était peu informée de l'objet du référendum, et, finalement, le PS était la seule organisation à recueillir activement des signatures.

Le succès de la récolte de ces quelque 60 000 signatures nécessaires ne saurait donc pas être minimisé. Le référendum «NON aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées» aura donc bien lieu ! Nous nous réjouissons de la campagne de ce printemps, la votation ayant été fixée au 17 mai prochain. Je suis curieux d'entendre la manière dont les partis bourgeois vont justifier que les familles les plus riches de Suisse méritent un cadeau fiscal de 350 millions de francs, et que la moitié des familles, soit celles avec les revenus les plus bas et un évident besoin de

soutien, doivent être laissées pour compte par ce projet de loi.

Le fait que le référendum aura bel et bien lieu est un puissant rappel de la force du PS. Grâce à nos membres, nos sections et nos militant-e-s, nous sommes en mesure de déposer un référendum quasiment en appuyant sur un simple bouton. Les partis bourgeois peuvent prendre cela comme une menace, et cela est bien le but ! Considérez-le au moins comme un avertissement : lorsque la droite bourgeoise au Parlement exagère et décide d'un projet de loi anti-social ou injuste, le PS sera là pour lancer un référendum. Nous avons maintenant prouvé que nous sommes capables de récolter les 50 000 signatures nécessaires en moins de trois mois, et, à l'instar des référendums sur le Grippen ou RIE III, nous avons également prouvé que nous sommes capables de les remporter ensuite dans les urnes.

Nous voterons le 17 mai sur ces cadeaux fiscaux.

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Gaël Bourgeois et Mathilde Mottet
Production Atelier Bläuer, Berne

Haine homophobe: le peuple tranchera en février 2020

LES APPELS PUBLICS À LA HAINE RACISTE OU L'ANTISÉMITISME SONT AUJOURD'HUI PUNIS PAR LE CODE PÉNAL. EN REVANCHE, LANCER CE TYPE D'AGRESSIONS VERBALES À L'ENCONTRE DE PERSONNES HOMOSEXUELLES OU BISEXUELLES N'ENTRAÎNE AUCUNE POURSUITE EN SUISSE. CETTE SITUATION PEUT CHANGER EN VOTANT OUI LE 9 FÉVRIER PROCHAIN.

Le chemin a été long depuis le dépôt de la proposition en mars 2013. La lenteur du processus s'explique notamment par l'absence de statistiques sur les violences homophobes ou transphobes en Suisse. Ce manque de données conduit trop souvent le monde politique à nier cette réalité, ou du moins à en minimiser l'étendue et la gravité. Divers indicateurs devraient pourtant nous alarmer. Tous montrent que la violence spécifique à l'encontre des personnes LGBT+ est nettement supérieure à la moyenne. Les agressions homophobes qui ont fait la Une des médias en Suisse romande il y a quelques mois ne sont malheureusement que la pointe de l'iceberg. À titre d'exemple, l'antenne de signalement LGBT+ Helpline, lancée



Mathias Reynard, conseiller national (VS)

L'homophobie n'est pas une opinion. Elle tue et il est indigne de rester les bras croisés.

en Suisse en 2016, recense depuis lors plus de deux agressions homophobes ou transphobes par semaine.

Au-delà des cas les plus graves de violence physique, la violence verbale et le harcèlement (notamment en milieu scolaire) font des ravages, engendrent de terribles souffrances et, parfois, tuent. Selon une étude de l'Université de Zurich, 20 % des homosexuels ont tenté de se suicider en Suisse, un chiffre largement supérieur à la moyenne. La moitié de ces passages à l'acte a lieu avant l'âge de vingt ans. Derrière ces données, ce sont des drames humains et énormément de souffrances. L'homophobie tue et il est indigne de rester les bras croisés.

Or, jusqu'à présent, le Code pénal ne réprimait pas les propos homophobes en tant que tels. Cette lacune juridique, qui est d'ailleurs en contradiction avec notre propre Constitution, a été pointée du doigt à plusieurs reprises au niveau international: par le Comité des droits de l'Enfant des Nations Unies, par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ou, encore, lors de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Après près de six ans de débats et d'hésitations, le Parlement a enfin accepté de compléter l'article 261bis du Code pénal afin de l'étendre à la haine homophobe. Au même titre que le racisme et l'antisémitisme, l'homophobie ne serait dès lors plus considérée en Suisse comme une simple opinion. Ces incitations à la

haine et à la discrimination seraient reconnues comme des délits. Même s'il reste encore beaucoup à faire pour les droits LGBT+, cette modification représenterait une énorme avancée et une protection nécessaire pour des centaines de milliers de personnes en Suisse. Or, cette avancée est aujourd'hui remise en question par un referendum. Avec des méthodes de récoltes de signatures scandaleuses, des groupuscules extrémistes, notamment de l'UDF, sont parvenus à leur fin. Pour celles et ceux qui ont déjà vécu de telles discriminations ou violences, c'est un coup dur. L'aboutissement de ce referendum montre bien que rien n'est encore acquis et que le chemin vers une société plus tolérante est encore long.

Le peuple suisse se prononcera donc le 9 février 2020. Le combat n'est pas gagné d'avance et nous avons besoin de la mobilisation du plus grand nombre. Si ce referendum a évidemment le défaut de retarder encore ce long processus, il permet à la population d'affirmer haut et fort son soutien à une Suisse de la tolérance et du vivre-ensemble. Un grand OUI populaire serait la meilleure réponse à apporter à celles et ceux qui s'offusquent de ne bientôt plus pouvoir inciter à la haine à l'encontre des personnes LGBT+.

Il est temps de fixer une limite et de lancer un signal extrêmement fort: les actes et les propos homophobes ne doivent plus être tolérés en Suisse. La honte doit changer de camp.

Homophobie : une réalité

En juin 2018, Sylvain et leurs amis fêtaient l'obtention de leur diplôme de l'école de musique de Genève par une belle soirée d'été, lorsqu'ils croisèrent le chemin d'un groupe d'hommes alcoolisés. Au fil de la conversation, des blagues homophobes fusent. Les étudiants furent choqués, et rappelèrent les coupables à l'ordre, en prenant en exemple leurs amis, Sylvain et Matthijs. Tout est alors allé très vite: les jeunes rencontrés coururent sur Sylvain, lui flanquèrent un coup sur le crâne qui le fit tomber, inconscient, visage écrasé au sol. «Sale PD!» Les motifs de l'attaque ne font pas de doute: Sylvain est homosexuel, ses agresseurs homophobes.

Beaucoup de gens ont remis en question le caractère homophobe de cette attaque. Naïveté ou mauvaise foi?

Les premiers qui n'ont pas reconnu leur homophobie ont été les agresseurs eux-mêmes. Après que j'ai porté plainte pour agression physique et insultes, eux-mêmes m'ont poursuivis pour diffamation et calomnie, car nous avons raconté sur les réseaux sociaux l'agression dont nous avons été les cibles précises, toutefois sans donner de nom. Lors de la confrontation devant la justice, ils ont insisté que l'on dit «sale PD» comme on dit «sale connard», et que leur choix d'insultes avait été maladroit. Ces explications ne sont que le reflet de l'homophobie ambiante de notre société, et le signe de leur mauvaise foi.

Qu'est-ce qui t'a décidé à parler de ton agression sur les réseaux sociaux?

J'ai toujours entendu autour de moi des histoires d'amies et d'amis qui se sont fait agresser, et je suis souvent la cible d'insultes, mais rien de physique ne m'était arrivé jusque-là. Ce n'est pas dans mon tempérament de me voir comme une victime, alors l'agression ne m'a pas rendu triste ou fait peur, mais cela m'a profondément révolté. Au temps de #metoo, je voulais partager mon témoignage et montrer que l'homophobie est bien une réalité. Beaucoup d'amis sortent moins, se montrent moins en raison de leur orientation sexuelle, et il est temps de faire changer les mentalités.

Pourquoi soutiens-tu l'extension de la norme pénale antiraciste?

Les attaques homophobes nous réduisent à notre orientation sexuelle. Avant d'être homosexuel, je suis brun, sportif ou encore grand. C'est la personne qui me frappe qui décide de me catégoriser, car elle me résume à ce trait de ma personnalité qu'elle n'aime pas. Toutes les attaques homophobes nous

constituent alors en minorité et nous isolent. Pénaliser l'homophobie comme caractère aggravant lors d'une attaque physique permet de casser cette frontière. Au même titre que la lutte contre les discriminations raciales, ethniques et religieuses, un OUI à la protection contre les discriminations contribue à un vivre-ensemble pacifique qui devrait aller de soi.

Qu'est-ce que tu attends de la société et des politiques pour que de telles attaques ne se reproduisent plus?

Pénaliser l'homophobie permettrait d'abord de dresser un état des lieux des attaques homophobes en Suisse, physiques et verbales. Pour être dénoncées comme telles, elles doivent d'abord être illégales et l'on doit pouvoir tenir des statistiques. Cela permettrait à la société de se rendre compte du nombre de gens qui souffrent en silence, qui ont peur, qui acceptent des blagues douteuses en silence, et qui ont internalisé l'homophobie au point de ne pas se tenir la main en public. Après mon agression, beaucoup de personnes qui ont subi des violences ou qui n'assument pas publiquement leur orientation sexuelle se sont ouvertes à moi dans la rue, car mon témoignage avait brisé un tabou pour elles. Il y a donc un grand travail de sensibilisation à faire, surtout chez les jeunes, parce que tout le monde est concerné.

Si la loi était acceptée, quelles seraient les prochaines étapes pour une meilleure protection et acceptation de la communauté LGBTQ+?

La question du mariage homosexuel en Suisse est profondément discriminante: avoir seulement droit au partenariat enregistré est une sorte de coming-out forcé, et l'on devrait avoir le choix de partager son orientation sexuelle ou non. Je perçois également l'homophobie comme le paroxysme de la misogynie: toutes les insultes homophobes sont au féminin, nous sommes accusés d'avoir des traits «pas assez virils», et un homme qui s'abaisse à «faire l'amour comme une femme» est alors pire qu'elle. Le jour où on arrêtera de traiter les femmes comme la société le fait aujourd'hui, alors il sera moins grave pour un homme d'aimer un autre homme.

L'agression m'a profondément révolté.

Sylvain témoigne de l'agression dont il a été victime à Neuchâtel.



OUI à davantage de logements abordables

DEPUIS 10 ANS, LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES DIMINUENT. LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS ONT THÉORIQUEMENT PU ÉCONOMISER 10 MILLIARDS DE FRANCS. LE TAUX DE RÉFÉRENCE, SERVANT AU CALCUL DES LOYERS, A SUIVI ET CHUTÉ DE MOITIÉ, ALORS QUE, POURTANT, CEUX-CI ONT AUGMENTÉ DE 40 %. PRÉCISONS QUE CE CHIFFRE REFLÈTE MAL LA RÉALITÉ À LAQUELLE EST CONFRONTÉ LE LOCATAIRE QUI SIGNE UN BAIL. À LA CONCLUSION DU CONTRAT, LES HAUSSES SONT NETTEMENT PLUS IMPORTANTES. À GENÈVE, PAR EXEMPLE, LA HAUSSE EST EN MOYENNE, POUR TOUS LES BAUX, DE 0,7 % EN 2019 ET DE PLUS DE 8,1 % POUR LES NOUVEAUX CONTRATS.

C'est la conséquence d'un droit du bail qui ne protège pas efficacement les intérêts des locataires dans leur ensemble. La loi laisse le bailleur fixer le loyer à sa guise et le locataire supporter la charge de la faire appliquer. Si ce dernier ne saisit pas le juge, le bailleur a les coudées franches.

La main du marché, censée assurer le bien commun, est une fois encore invisible. Le marché immobilier répond en priorité à la demande en logements des personnes les plus solvables (elles sont nombreuses dans les grandes agglomérations suisses).

La majorité de la population (salariés, étudiants, retraités, etc.), pour payer ces loyers, doit se res-

treindre sur d'autres besoins comme les soins, la formation, voire l'alimentation pour les quelque 670 000 personnes en dessous du seuil de pauvreté.

Pour enrayer ce phénomène, il faut intervenir sur le marché immobilier et soutenir la construction de logements abordables partout en Suisse. Il faut aussi combattre la spéculation, en particulier celle qui tire prétexte de la nécessité d'assainir les bâtiments.

L'ASLOCA propose, avec l'initiative «Davantage de logements abordables», un train de mesures pour participer à résoudre la crise du logement.

L'Initiative propose de construire pour toutes et tous. Dix pour cent



Christian Dandrès, conseiller national (GE)

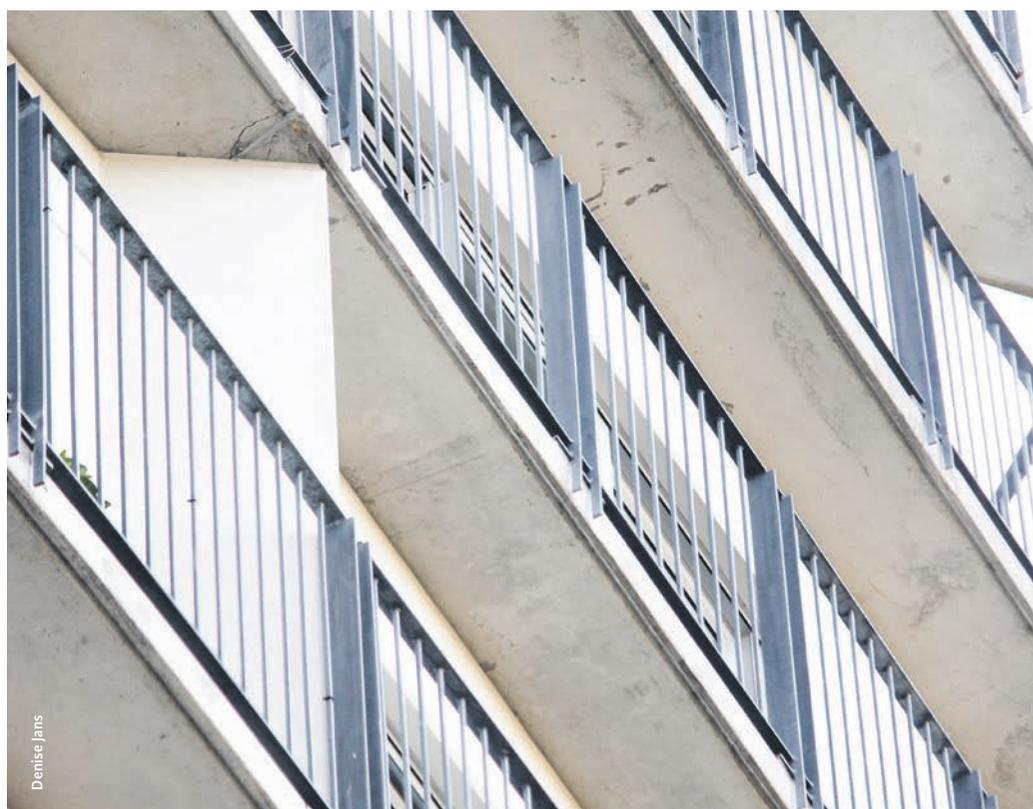
des nouveaux logements doivent être détenus par des maîtres d'ouvrages d'utilité publique (MOUP), soit des bailleurs qui pratiquent des loyers fondés sur les coûts et entretiennent leurs logements de façon durable et de qualité. L'Initiative est un soutien décisif aux coopératives qui répondent à ces principes.

Les collectivités publiques (cantons, communes) doivent s'investir en faveur de cet objectif. L'Initiative leur donne un droit de préemption, en particulier sur les terrains propriétés des grandes régies publiques. Elle répond également ainsi à la politique des CFF qui mènent des opérations immobilières très rentables au détriment des futurs habitants. Cette politique est scandaleuse. Ces terrains, situés à proximité des gares, ont initialement été confiés aux CFF pour le service public. Le minimum est que ces terrains servent l'intérêt public en accueillant des logements abordables.

Enfin, l'Initiative apporte une réponse à des pratiques spéculatives qui sévissent partout en Suisse. Pour réduire la consommation d'énergie, il faut assainir les immeubles. C'est un avantage pour les locataires qui, selon la loi, supportent les frais de chauffage. Il s'agit bien entendu aussi d'un impératif environnemental. Les rénovations entraînent cependant de fortes hausses de loyers et font disparaître des logements bon marché, lorsqu'elles ne s'accompagnent pas de congés pour les locataires en place.

L'Initiative garantit que la politique de protection de l'environnement ne se fasse pas sur le dos des locataires.

Le 9 février, votez et faites voter OUI à l'Initiative de l'ASLOCA.



**Un logement
abordable est
un droit.**



De gauche à droite :
Rosalie Beuret,
candidate au gou-
vernement jurassien,
Elisabeth Baume-
Schneider, conseil-
lère aux États (JU) et
Nathalie Barthoulot,
ministre jurassienne
de l'intérieur.

Élection complémentaire au gouvernement jurassien



SUITE À L'ÉLECTION DE CHARLES JUILLARD (PDC) AU CONSEIL DES ÉTATS, UNE ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU GOUVERNEMENT JURASSIEN SE TIENDRA LE 9 FÉVRIER PROCHAIN. LE PARTI SOCIALISTE LANCE DANS LA COURSE ROSALIE BEURET SIESS, DÉPUTÉE ET MUNICIPALE À PORRENTRU Y. INTERVIEW CROISÉE ENTRE ÉLISABETH BAUME-SCHNEIDER, ACTUELLE CONSEILLÈRE AUX ÉTATS ET ANCIENNE MINISTRE JURASSIENNE, AVEC NOTRE CANDIDATE.

En février 2020, le Canton du Jura connaîtra une échéance politique bien particulière. Quels sont les enjeux de l'élection partielle au Gouvernement ?

Élisabeth Baume-Schneider (EBS) : Les résultats des élections fédérales ont montré un élan progressiste dans le Jura. Dès lors, le Parti socialiste prend ses responsabilités et propose une alternative avec une candidature qui fédère au-delà du parti, notamment auprès des membres des Verts et de CS-POP.

Après avoir perdu notre second siège au Gouvernement en 2015, il est essentiel de nous engager pour le reconquérir et renforcer, aux côtés de notre ministre Nathalie Barthoulot, une action politique aux couleurs de la justice sociale, de la solidarité et de l'écologie responsable.

Rosalie Beuret (RB) : Ma décision s'inscrit dans la volonté du Parti socialiste jurassien de s'engager dans cette élection partielle au Gouvernement et la volonté de rééquilibrer les forces afin de mieux prendre en compte les attentes de la population dans le domaine du climat et de l'égalité.

À titre plus personnel, j'aime la chose publique. Je suis actuellement membre du Conseil Municipal de Porrentruy (exécutif) et siège au Parlement jurassien. Auparavant, j'ai découvert le fonctionnement des institutions politiques grâce au législatif de Porrentruy au sein duquel j'ai siégé durant 13 ans. Au cours de cette expérience, j'ai appris à écouter, à dialoguer, à rechercher

de solutions constructives et à prendre des décisions rapidement lorsque cela s'avère nécessaire. Aujourd'hui, un siège au Gouvernement jurassien représente une magnifique opportunité.

Le Canton du Jura est un canton jeune, quelle est la situation de ce canton qui vient de fêter ses 40 ans ?

EBS : Le Canton a pu réaliser avec le soutien de la Confédération un formidable rattrapage dans ses infrastructures avec notamment une meilleure accessibilité grâce aux transports publics que nous devons encore densifier et grâce à l'autoroute. Le campus tertiaire récemment érigé à côté de la Gare à Delémont, la construction du Théâtre du Jura et de la patinoire à Porrentruy montrent un enthousiasme certain à nous projeter dans l'avenir et à investir en faveur des jeunes.

RB : Notre Canton est à la croisée des chemins. La situation financière n'est pas simple et nous devons impérativement sortir d'une vision purement comptable, afin de pouvoir continuer à investir, de manière responsable et durable.

Quels sont les grands défis qui l'attendent ?

EBS : Avec l'introduction en février du salaire minimum cantonal, qui fait suite à une initiative du PS, un pas significatif sera enfin réalisé en matière de revenus. Si nous pouvons nous réjouir de la qualité du tissu industriel jurassien et des capacités d'innova-

tion des entreprises, il est important de créer des emplois permettant de limiter l'exode des jeunes et de préserver et valoriser notre environnement en tant que conditions cadres spécifiques à notre région.

Dans l'immédiat la votation de Moutier, quant à son appartenance cantonale, réaffirmera le souffle de notre identité jurassienne, de notre volonté de nous engager en faveur d'un Etat moderne, social et responsable.

RB : Je souhaite un Jura plus solidaire. Le taux de personnes qui pourraient tomber dans la précarité dans le Jura, soit une personne sur cinq, selon le récent rapport social, me préoccupe. L'octroi de bourses d'études, une formation de qualité et continue et les aides à la reconversion doivent être encouragés, notamment pour faire face au défi de la digitalisation qui exige davantage de compétences.

Je souhaite également que notre Canton s'engage en faveur du climat. Il est indispensable d'investir dans l'assainissement des bâtiments, la mobilité durable et la production d'énergies renouvelables pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et viser la neutralité carbone.

Ces investissements seront bénéfiques à l'économie locale, ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Deux femmes socialistes au Gouvernement, un vrai plus ?

EBS et RB : Travailler au côté de Nathalie Barthoulot au Gouvernement favorisera assurément une politique plus progressiste, une capacité accrue de préparer avec des valeurs de gauche les dossiers au sein des départements, de débattre, de convaincre de la pertinence d'un projet de société plus juste, mettant les intérêts des individus au cœur de chaque réflexion et de chaque action.

Quand l'État oublie sa mission ...

TRENTE ANS ! VOILÀ 30 ANS, L'AFFAIRE DITE DES FICHES FAISAIT TREMBLER LA BERNE FÉDÉRALE ET ÉBRANLAIT DE MANIÈRE DURABLE LA CONFIANCE DES SUISSES ET DES SUISSES ENVERS LEURS INSTITUTIONS. REVENONS SUR L'UNE DES AFFAIRES QUI MARQUA PROFONDÉMENT L'HISTOIRE RÉCENTE DE LA SUISSE.

C'est par un (heureux) hasard et au travers d'une autre affaire que l'affaire des fiches éclate. En pleine « affaire Kopp », du nom de la toute première conseillère fédérale de l'histoire, une Commission d'enquête parlementaire est mise sur pied dans le but de déterminer d'éventuels dysfonctionnements au sein du Département de justice et police, dirigé par la ministre radicale. Celle-ci, accusée d'avoir avisé son mari de l'ouverture d'une enquête contre lui pour blanchiment d'argent, sera accusée à la démission.

C'est donc au cours d'une enquête parlementaire sur une autre affaire que le scandale des fiches éclate. La dite Commission d'enquête publie son rapport en novembre 1989 et révèle ainsi sa découverte : plus de 900 000 personnes (un Suisse sur cinq et un étranger sur trois) ont été espionnées et fichées.

Ce fichage, dont la précision et la qualité pouvaient être très aléatoires, tentait de rassembler les faits et gestes de la population,

principalement des militant-e-s de gauche, au sortir de la Seconde Guerre mondiale et durant toute la guerre froide. Voyages à l'est ou dans des pays communistes, sympathie pour des idéologies de gauche, syndicalistes, séparatistes jurassiens, sympathisant-e-s de mouvements féministes, étudiant-e-s, pacifistes, antinucléaires, altermondialistes ou encore militant-e-s de Mai 68, autant d'engagements qui étaient perçus comme des activités potentiellement subversives et qui méritaient donc une surveillance toute particulière de la part de l'État.

La réponse de la population ne se fit guère attendre. Au printemps 1990, plus de 30 000 personnes manifestent sur la place fédérale contre un état fouineur, sniffeur ou policier. L'atteinte à la sphère privée est telle que le Conseil fédéral autorise les personnes fichées à accéder à leurs données individuelles. Plus de 300 000 personnes feront usage de ce droit.



Gaël Bourgeois, rédacteur en chef de SOCIALISTES

Les conséquences de ce fichage, au-delà de la confiance largement ébranlée de la population envers ses institutions et envers la police, conduiront notamment à une réorganisation des différents services. Alors même que le Ministère public de la Confédération (MPC), la police fédérale et les services de surveillance étaient tous trois abrités sous le même toit, une séparation stricte des activités et des informations est alors mise en place. Ainsi, de nos jours, Fedpol (office fédéral de la police), le MPC et le service de renseignement de la Confédération (SRC) sont des instances indépendantes.

Cependant, la découverte hasardeuse du scandale des fiches, lors de l'enquête sur l'affaire « Kopp », entraîne une nouvelle découverte : l'existence de la P26, armée secrète, financée par des fonds publics et sans base légale aucune, ayant pour objectif de préparer une résistance suisse en cas d'invasion communiste. La P27, service secret de renseignement, sera également mise à jour.

Cette affaire des fiches laissera des traces profondes au sein de la population et dans le débat de politique suisse. Ainsi, les limites qui doivent être posées au Service de renseignement sont régulièrement débattues et discutées, comme en témoigne la récente mésaventure de l'ancienne conseillère nationale socialiste, Margret Kiener Nellen. Celle-ci a découvert son nom dans certains fichiers du SRC.

La défense des libertés individuelles et de la sphère privée reste donc un combat permanent, 30 ans après une affaire qui secoua durablement et profondément nos institutions.

P - Foto		richtig	Nr.
Name:	Frish	alias	
Vorname:	Max	Eltern:	Franz und Lina geb. Wildermath
Geburt:	15.5.1911	Heimat:	Zürich
Beruf:	Schriftsteller & Architekt	Zivilstand:	verh. mit Gertrud Anne Constance geb. Meyenburg
Wohnort:	Zürich, Holligenste. 265, Berzona TI		
Bemerkungen: Pass Nr. 577238/410		1.Karte	
Akten	Datum	Gegenstand	
C.8.10086	27.8.48	v.Dep.Agentur: Reiste am 23.8.48 nach Polen zur Teilnahme am Weltkongress der Intellektuellen für die Sache des Friedens. Fa/P20	
	25.9.48	von Pol.Insp.PS; Bericht betr. den "Weltkongress der Intellektuellen für Frieden". Nach Aussagen von Prof BIRCHLER E.T.H. Zürich ist F. vorzeitig abgereist. B/Fa/H/43	
C.16.10055	31.8.49	v.Pol.Insp.Basel. Bericht über die 'Schweizerisch-Deutsche Kultur-Vereinigung', hervorgegangen aus 'Freies Deutschland' hatte anfänglich Linkskurs, soll aber angel. seit 1946 keine politischen Tendenzen mehr verfolgen. Mehrere prominente Kommunisten gehören dem Vorstand an. Auch F. ist Mitglied des Vorstandes. Die Vereinigung soll in Auflösung begriffen sein. H/Fa/N/az	
	14.6.50	v.Dr.Balsiger. F. nahm am kommunist. 'Weltfriedenskongress' 1948 in Breslau teil.	
C.2.13356	28.8.51	aus 'Vorwärts' v. 20.8.51, Nr. 190. Artikel "Kunst und Politik". Es wird darauf hingewiesen, dass F. aus den 'Partisans de la paix' ausgetreten sei, wieder bürgerlich geworden sei und demnächst mit einem USA-Stipendium eine 6 monatige Studienreise nach USA machen werde, man könne sich denken, dass dies nicht umsonst geschehe. Fa/az	

Archives fédérales suisses

La « fiche » de l'écrivain suisse Max Frisch comporte près d'une quinzaine de pages.

Voilà 30 ans, l'affaire de fiches ébranla l'entier de nos institutions.

Nouveaux avions de combat : trop c'est trop !



Leonardo Company

Le Leonardo M-346FA du constructeur italien Leonardo.

UN PEU PLUS DE TROIS MILLIARDS POUR L'ACHAT DE 22 GRIPEN EN 2014. AUJOURD'HUI UNE ENVELOPPE DE SIX MILLIARDS POUR S'OFFRIR DE LUXUEUX AVIONS DE COMBAT DERNIER CRI, SANS OUBLIER ENCORE DEUX MILLIARDS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE RENOUELEMENT DE NOTRE SYSTÈME DE DÉFENSE SOL-AIR. QUI DIT MIEUX ? ET LORSQUE L'ON PARLE DE 6 MILLIARDS, IL NE S'AGIT QUE DE LA POINTE DE L'ICEBERG, CAR LE PRIX INITIAL D'UN AVION NE REPRÉSENTE EN DÉFINITIVE QUE LE QUART OU LE TIERS AU MIEUX DE L'ENSEMBLE DES COÛTS QU'IL VA GÉNÉRER TOUT AU LONG DE SES 30 OU 40 ANNÉES D'EXPLOITATION : MISES À NIVEAUX, AMÉLIORATIONS, ENTRETIEN, CARBURANT ...

Les enchères sont ouvertes et tous les moyens sont bons pour appâter les soutiens, notamment ceux des milieux industriels, à qui l'on fait miroiter de juteuses affaires compensatoires ...

Le Parlement a accepté un arrêté fédéral qui charge le Conseil fédéral de renouveler les moyens de protection de l'espace aérien par l'acquisition de nouveaux avions de combat en lui donnant les pleins pouvoirs quant au choix du type et du nombre d'avions, avec une enveloppe de six milliards de francs à disposition. Des avions de combats parmi les plus performants ont été testés ces derniers mois, des avions de guerre, tels le F-35 américain, un avion furtif, ce que l'on fait de mieux aujourd'hui, un avion cher, bruyant et polluant, dont chaque heure de vol coûte aux alentours de 40 000 francs ...

La surveillance de son espace aérien représente pour chaque pays une mission régaliennne. La Suisse doit exercer cette souveraineté et pour ce faire notre pays doit s'en donner les moyens... mais l'analyse du contexte géostratégique, l'évaluation des menaces, de leur plausibilité



Pierre-Alain Fridez,
conseiller national (JU)

Les enchères sont ouvertes et tous les moyens sont bons pour appâter les soutiens.

et de leur probabilité, représentent des préalables indispensables à toute décision d'acquisition. Il faut garder à l'esprit que la Suisse jouit d'une situation de protection toute particulière en plein milieu du dispositif de l'OTAN ... On a coutume de dire que notre pays est un peu le passager clandestin de l'OTAN... Sans oublier la question du prix et le fait qu'un nouveau paramètre s'invite dans le débat : le climat et l'importance de l'empreinte carbone induite par nos choix.

Les constats suivants s'imposent :

■ Le risque de voir notre continent et la Suisse impliqués à moyen ou long terme dans un conflit traditionnel est jugé, même par le Conseil fédéral, quasiment impossible

■ La Suisse a besoin d'avions de chasse pour assurer sa police aérienne, soit la surveillance de l'espace aérien en temps de paix ; pour ce faire, nous n'avons pas besoin des avions de guerre les plus performants. Des alternatives existent, moins chères et susceptibles d'assurer l'essentiel des missions, permettant ainsi de ménager nos F/A-18 Hornet et de prolonger ainsi leur durée d'utilisation

■ L'espace aérien représente un point faible du point de vue sécuritaire pour notre pays, mais les menaces concernent en premier lieu des drones, des missiles balistiques ou de croisière, et non pas des attaques par des avions de guerre. Et pour contrer ces menaces plausibles, l'arme la plus efficace est un système de défense aérienne sol-air. La Suisse doit investir en premier lieu aujourd'hui dans ce domaine.

■ Les menaces sécuritaires véritables auxquelles notre pays pourrait être confronté concernent le terrorisme, le domaine cyber et des événements extrêmes en rapport avec le climat : éboulements, inondations, etc....

■ Avec une association d'avions de combat correctement dimensionnés et pleinement adéquats pour les missions de police aérienne et d'un système de défense sol-air très performant, tout en maintenant nos F/A-18 Hornet en activité réduite, notre pays pourrait assurer la sauvegarde de son espace aérien, pour moitié prix, soit quatre milliards au total, au lieu de huit.

Les besoins financiers sont énormes aujourd'hui : retraites, AVS, réduction des primes de caisse-maladie, investissements pour la transition énergétique. Alors une seule réponse aux avions de combat luxueux rêvés par la droite et le Conseil fédéral : *signez et faites signer le referendum.*

SIGNEZ MAINTENANT LE RÉFÉRENDUM SUR AVIONS-DE-COMBAT-NON.CH

Hong Kong : enjeux et revendications



Manifestations anti-gouvernement à Hong Kong le 1er janvier 2020.

Reuters/Navesh Chitrakar

DES MANIFESTATIONS PRO-DÉMOCRATIQUES ET ANTI-GOUVERNEMENTALES SECOUENT LA VILLE DE HONG KONG DEPUIS MAINTENANT SEPT MOIS. TOUT A COMMENCÉ À CAUSE D'UN PROJET DE LOI PRÉVOYANT L'EXTRADITION DE « FUGITIFS » DE LA RÉGION SEMI-AUTONOME DE HONG KONG VERS LA CHINE CONTINENTALE.

Mais la Chine a une longue histoire de persécution de ses opposant-e-s politiques, et les habitant-e-s de Hong Kong perçurent cette loi comme un prétexte pour augmenter l'emprise de la Chine sur leur territoire, et un non-respect de leurs droits démocratiques. Ils descendirent alors dans les rues par millions en juin pour réclamer le retrait de cette loi dite d'extradition. Les manifestations, au départ pacifistes, ne tardèrent pas à escalader après la surdité du gouvernement pro-Pékin, dirigé par Carry Lam, et, au fil des mois, violences et heurts entre la police et les manifestants devinrent quotidiens.

Des manifestations pro-démocratiques et anti-gouvernementales secouent la ville de Hong Kong depuis maintenant sept mois. Tout a commencé à cause d'un projet de loi prévoyant l'extradition de « fugitifs » de la région semi-autonome de Hong Kong vers la Chine continentale. Mais la Chine a une longue histoire de persécution de ses opposant-e-s politiques, et les habitant-e-s de Hong Kong perçurent cette loi comme un prétexte pour augmenter l'emprise de la Chine sur leur territoire, et un non-respect de leurs droits démocratiques. Ils descendirent alors dans les rues par millions en juin pour réclamer le retrait de cette loi dite d'extradition. Les manifestations, au départ pacifistes, ne tardèrent pas à escalader après la surdité du gouvernement pro-Pékin, dirigé par Carry Lam, et, au fil des mois, violences et heurts entre la police et les manifestants devinrent quotidiens.

La ville de Hong Kong possède un statut particulier : colonie bri-



Mathilde Mottet, collaboratrice romande

tannique depuis 1842, elle fut rétrocédée à la Chine populaire en 1997 grâce à un traité établissant le principe « un pays, deux systèmes ». Ainsi, Hong Kong conserve son système légal et judiciaire indépendant, sa monnaie et son système politique multipartite, et la Chine a retrouvé sa souveraineté pour les questions de défense et d'affaires étrangères. Sous le règne colonial, les Hongkongais-es ont acquis d'importants droits démocratiques, comme la liberté d'expression et de réunion. Hong Kong n'est toutefois pas une démocratie complète, car seule une partie du législatif est élue par la population, et les candidats à l'exécutif sont présélectionnés par Pékin. La Chine populaire, en revanche, est un système dictatorial qui se réclame des théories marxistes pour asseoir son pouvoir sur la population.

Toutefois, le traité garantissant le haut degré d'autonomie de Hong Kong n'est valable que jusqu'en 2047. Une période de transition de 50 ans a été prévue pour préparer au mieux la rétrocession de l'ancienne colonie britannique à la Chine, tout en préservant ses caractéristiques particulières. Les habitant-e-s de la ville ont ainsi perçu la loi d'extradition comme un pas vers un futur dont ils ne veulent pas : une assimilation totale à la Chine populaire et la perte de leurs libertés. Les manifestant-e-s obtinrent le retrait de la loi d'extradition en octobre, mais la colère, l'impatience et les exigences des Hongkongais-es avaient déjà augmenté et transformé le mouvement en une vague pro-démocratique, qui sera difficile à arrêter. Ils revendiquent maintenant l'implémentation du suffrage universel,

des enquêtes indépendantes sur les violences policières et l'amnistie des manifestant-e-s arrêtés.

Alors que les Hongkongais-es luttent pour conserver liberté d'expression, de réunion ou de vote, les Chinois-es n'ont, quant à eux, jamais pu jouir de telles libertés sous le règne communiste. Xi Jinping redoute donc la propagation des revendications des manifestant-e-s à l'intérieur de la Chine continentale, car elles remettraient fondamentalement en question le pouvoir en place. Le gouvernement chinois menace donc d'une intervention par la force à Hong Kong. Mais une telle action serait une amère réminiscence des événements de la place de Tiananmen en 1989, dont les conséquences pour la crédibilité internationale de la Chine furent désastreuses. Les étudiant-e-s qui occupaient la place depuis plusieurs semaines pour demander des réformes politiques et démocratiques avaient alors été massacrés par les soldats et les tanks de l'armée chinoise, faisant des milliers de mort-e-s.

Si le débat du meilleur système politique n'est pas celui que nous portons ici, il est par contre de notre devoir d'entendre et de respecter les revendications d'un peuple qui réclame des libertés démocratiques. Il est aussi de notre responsabilité de dénoncer l'oppression d'un gouvernement, la violence abusive de forces policières, et les violations des droits humains dont ils sont coupables. Le 24 novembre, les Hongkongais-es étaient invités aux urnes pour élire leurs conseils de district local : 388 sièges sur 452 ont été remportés par les forces pro-démocratiques. Le gouvernement de Carry Lam doit maintenant honorer la volonté du peuple de Hong Kong et ne pas faillir à ses responsabilités de le protéger, surtout si les tanks chinois devaient fouler les rues de la mégapole.

Congrès de Bâle 4 & 5 avril 2020

La boucle est bouclée. C'est à Bâle que Christian Levrat a été élu président du PS Suisse par le Congrès au cours du printemps 2008. Et c'est à Bâle que le prochain Congrès du PS Suisse élira la ou les personnes qui lui succéderont. D'ores et déjà, un grand merci à lui pour ses douze ans passés à la tête du PS ! Le Congrès sera pour nous l'occasion de rendre hommage à son travail.

Procédure d'inscription

Contrairement à l'accès aux Assemblées des délégué-e-s du PS Suisse, l'inscription au Congrès suit une procédure basée sur le nombre de membres de chaque section.

Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-e-s. Les délégué-e-s ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes. Il existe trois manières pour les sections de procéder aux inscriptions :

- En ligne : www.pssuisse.ch/congres2020
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès, Theaterplatz 4, 3011 Berne

À noter que les délégué-e-s « habituels » des Assemblées et autres représentant-e-s des organes ne sont pas inscrits d'office. Ils doivent suivre la procédure d'inscription via leur section.

Des possibilités peuvent être offertes pour une interprétation en langue des signes, la mise à disposition d'amplificateurs de casques pour personnes malentendantes et la mise sur pied d'une garderie. Pour bénéficier de ces services, il est nécessaire de vous annoncer par courriel, d'ici au 19 février 2020, à l'adresse congres@pssuisse.ch.

INFOS PRATIQUES

Congress Center Bâle
Messeplatz 21
Début samedi : 10 h 45
Début dimanche : 9 h 00

LE RÉSULTAT



Le second tour de l'élection présidentielle en Croatie a rendu sans verdict le 5 janvier dernier. C'est le social-démocrate et ancien premier ministre Zoran Milanović qui l'emporte, face à la présidente sortante, avec 52,66 % des suffrages.

Comme le veut le fonctionnement institutionnel croate, le président élu doit immédiatement résilier toute appartenance partisane.

Ce fut également le cas pour Kolinda Grabar-Kitarović, précédemment membre de l'Union démocratique croate (HDZ), parti de centre droit, conservateur et démocrate-chrétien. Le 1^{er} tour avait vu le social-démocrate virer en tête, avec 29,55 % des suffrages, suivi par la présidente sortante à 26,65 %, elle-même talonnée par le national-populiste Miroslav Škoro, frisant le quart des suffrages. Le nouveau président prendra ses fonctions le 18 février prochain.

LE CHIFFRE

118 000

C'est le nombre de signatures récoltées en faveur de l'initiative d'allègement des primes, lancée par le PS Suisse. En moins d'un an (alors que le délai est de 18 mois), les paraphe nécessaires ont été réunis et seront déposés à fin janvier auprès de la Chancellerie fédérale. Cette initiative exige que les primes d'assurance-maladie ne dépassent pas le 10 % du budget des ménages. Elle répond ainsi à la préoccupation majeure des Suissesses et des Suisses selon les derniers baromètres et à la tendance cantonale qui vise bien trop régulièrement à faire des économies sur le dos des ménages qui ont besoin d'un appui financier.

**DÉLAI D'INSCRIPTION
AU CONGRÈS
19 FÉVRIER 2020**

LA VIOLENCE
COMMENCE
PAR DES
MOTS.



OUI CONTRE LES
DISCRIMINATIONS



Oui à davantage de
logements abordables.

*stop à la
spéculation!*

Oui le 9 février 2020

